

SITE DE L'ÉCLUSE 34 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE BANET (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Gissey-sur-Ouche
bief 34 du versant Saône

Dossier IA21003741 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive gauche. Extension arrière sur toute la largeur. Elles sont réunies sous un même toit à longs pans de tuiles mécaniques. Pignon droit : deux fenêtres rectangulaires superposées. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Petite fenêtre implantée dans la moitié inférieure du mur à gauche de l'entrée. Accès à la cave par une porte sur la façade latérale. Contre cette dernière, en décalage, petit bâtiment couvert d'un toit à deux pans en tuiles plates. Ensemble construit en moellons enduits. Puits à proximité. Latrines derrière la maison, à gauche.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit : tuile mécanique, tuile plate

Etages : étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits, toilettes publiques

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face de la maison éclusière.

21, Gisse-sur-Ouche, lieudit : bief 34 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112103489NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le site d'écluse avec une péniche dans le sas.

21, Gisse-sur-Ouche, lieudit : bief 34 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102564NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine